



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

COMMUNIQUE DU 23 OCTOBRE 2026

OBJET : Pêche et protection de la biodiversité marine en Nouvelle-Calédonie, des avancées saluées, mais encore de gros trous dans le filet réglementaire du gouvernement...

Suite à la consultation publique lancée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie du 21 octobre au 5 novembre (nous vous invitons à participer), l'association **Ensemble Pour La Planète (EPLP)** communique ce jour son mémoire au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie relatif aux deux projets d'arrêtés révisant l'encadrement des engins de pêche et la protection des espèces marines emblématiques dans les eaux de la Nouvelle-Calédonie.

Si EPLP salue la modernisation des textes attendue de longue date et la volonté d'intégrer les engagements de la « Pêche Responsable » dans le droit positif (demande ancienne d'EPLP), l'association alerte sur des **lacunes majeures qui menacent la faune marine** :

1. **Engins de pêche et DCP** : Malgré l'interdiction bienvenue des chaluts, sennes et lignes à requins, le projet **omet d'interdire les Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP)**, pièges pour les juvéniles et espèces non ciblées.
2. Sauf à reconsidérer le **Comité consultatif du Parc Naturel de la Mer de Corail**, il convient de lui soumettre les demandes de dérogations scientifiques pour **avis conforme**.
3. **Absurdité scientifique sur les carcasses** : Le texte interdit de conserver à bord les animaux non cibles morts lors de captures accidentelles. Cette mesure prive la recherche de matériels biologiques précieux pour l'identification et l'étude des espèces. EPLP demande d'autoriser leur conservation par congélation à des fins scientifiques.
4. **Mortalité différée des requins et tortues** : Prescrire le simple sectionnement de la ligne laisse l'hameçon ancré dans la gueule des animaux non cibles. Ces hameçons persistants empêchent leur alimentation et provoquent une **mortalité différée massive par starvation**. Il faut prendre en compte ces impacts et consacrer l'obligation de moyens pour l'évitement préalable des interactions avec la faune protégée.



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

5. **Absence de la séquence Éviter – Réduire – Compenser (ERC)** : Aucune mesure préalable d'évitement et de réduction des captures (dispositifs d'effarouchement des oiseaux, réglages de profondeur...) ni de compensation n'est imposée aux navires... En voilà un cadeau coûteux ! C'est pourtant de NOTRE patrimoine commun qu'il s'agit.

EPLP demande au Gouvernement d'intégrer ces amendements à ses projets pour garantir une protection plus efficace de notre biodiversité marine.

Pour EPLP, Martine Cornaille



Vous aimez cette communication ? Partagez-la avec votre entourage !



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

Nous invitons nos concitoyens à adhérer à l'association EPLP car faire nombre cela compte ! Lien : <https://eplp.asso.nc>

Nos actions portent des fruits pour notre santé et la planète, participez !

Lien: [Faire un don à EPLP \(helloasso.com\)](https://helloasso.com)

ou adressez-nous un chèque par voie postale à

EPLP - BP 32008 - 98897 Nouméa Cedex

Grand merci à ceux qui voudront / pourront nous soutenir.